



Non renouvellement de bail

Par **chantal**, le **28/03/2008** à **10:53**

Bjr,

Mon propriétaire m'a signifié ne pas renouveler mon bail, afin d'occuper à titre personnel son appartement, j'ai trouvé un autre logement, mais je constate que l'appartement libéré n'est pas occupé, en effet dès mon départ, le propriétaire y a risédé à peine un mois et depuis Septembre ce logement est fermé, mes anciens voisins m'ont confirmés qu'il n'avait l'intention de revenir que pour la période des vacances. D'autre part mon ancien propriétaire réside en région parisienne ou se trouve sa résidence principâle.

Devant cet état de fait puis je prétendre à un dédommagement, car j'ai eu a supporter un déménagement, je me trouve dans un appartement plus cher que celui quitté. J'ai 64 ans. Merci pour votre attention porté à mon sujet, je vous prie d'agrèer, messieurs, mes sincères salutations.